

Syndicat des Magistrats: « La ministre devrait démissionner »

Publié le 22 janvier 2018

FITSARANA : MIKORONTANA AMBONY AMBANY.

La Gazette
de la Grande Ile

Hery Rajasoatimamplania
Dur et impitoyable...

Syndicat des Magistrats
« La ministre devrait démissionner »

Culturel
Ce n'est quand même pas la faute des autres si la justice malagasy est peu crédible

En Afrique
Le meeting fait pocht...

Actualités Commerciales
25 ans d'accompagnement de l'île Rouge

Trop de démissions

Grand succès du FAIM
S'est déroulé sous la pluie

Cinquante Recensements
Aperçus ici ou là...

Section de l'énergie
Quid du contexte ?

Malice
Fortes plaintes en raison d'un amas rocheux

Tourisme
L'Afrique fait un bond de 8 % de croissance

Regards CROISÉS
Le bilan chiffré des 3 premiers trimestres 2017 du « gouvernement de combat » (1)
« Pour que le citoyen sache où va son argent »

Attention dans les ruelles!
Aucune réclamation n'est admise!

Capitive

MAZDA

MAZDA

MAZDA

MAZDA

Intervenant samedi sur Viva Tv, Fanirisoa Ernaivo, présidente du Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) a fait écho à notre article en une de mercredi dernier. En effet, sur l'affaire Houcine Arfa où ce dernier a déclaré avoir remis 70 000 euros à la ministre de la Justice Rasolo Elise, elle a donné le commentaire suivant : « Selon nous, la ministre de la Justice Rasolo Elise devrait avoir la sagesse de démissionner. Sa grandeur serait de déclarer qu'elle est disposée à affronter une enquête sur le sujet. Bien sûr, si plus tard son innocence est prouvée, elle peut réintégrer son poste de ministre de la Justice et garde des Sceaux ». D'après la présidente du Syndicat des Magistrats, comme la ministre de la Justice est une magistrate qui est la supérieure hiérarchique de tout l'appareil judiciaire, l'enquête devrait être diligentée par le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM).

Poursuivant un peu plus loin son raisonnement, Fanirisoa Ernaivo estime que les deux chambres du Parlement devraient monter des commissions d'enquête parlementaire pour mener des investigations sur la question. Bref La Gazette de la Grande Ile peut se considérer satisfaite car sa thèse a été reprise par une magistrate qui bénéficie de l'estime des gens de sa corporation. Selon nous en effet dans cet article de mercredi, tous les titulaires de mandat public doivent être irréprochables car sont tenus à un devoir d'exemplarité. Et quand leur honnêteté et leur droiture sont mises en doute, ils devraient démissionner afin de donner le champ libre à une enquête judiciaire. En tout cas, notons qu'avant de prendre en charge la fonction de ministre de la Justice en août dernier, Rasolo Elise bénéficiait d'une réputation d' « incorruptible ». Ce qui explique certainement sa nomination, à l'heure où l'appareil judiciaire est décrié en raison de multiples affaires de corruption et passe pour un secteur particulièrement pourri. On s'est étonné de la voir siéger sans désemparer à son poste malgré les dénonciations graves émanant de Houcine Arfa, lequel a quand même figuré parmi les hommes de confiance de Hery Rajaonarimampianina, chef de l'Etat. Il est vrai que ce dernier, malgré ses déclarations répétées sur les exigences d'honnêteté se rapportant aux gros bonnets du régime, est plutôt enclin aux discours creux et au blabla et ne donne aucune suite à ses promesses. S'il se conformait à ses affirmations, il devrait pousser Rasolo Elise à la démission. On notera en effet que dans les authentiques démocraties, les ministres mis en cause dans des affaires démissionnent sans hésitation. Et cela, en invoquant le besoin de démontrer leur bonne foi et de prouver leur innocence. Aucun pour l'instant, même si son innocence a été établie, n'a été reconduit à son poste gouvernemental. Mais en faisant le sacrifice de son fauteuil ministériel comme gage de son honnêteté, le ministre incriminé fait honneur à l'exigence de droiture à laquelle sont astreints les titulaires de mandat public. En tout cas, en raison de la déclaration de Fanirisoa Ernaivo, l'étau se resserre autour de la ministre Rasolo Elise. Celle-ci serait peut-être sous la Quatrième République la première à démissionner de son poste ministériel pour permettre aux enquêteurs d'agir sur sa personne sans aucune pression. Mais cela n'est pas sûr sous le régime Rajaonarimampianina où tous les hauts responsables s'accrochent à leurs fauteuils juteux et ne veulent sous aucun prétexte démissionner. La ministre concernée a-t-elle effectivement touché les 70 000 euros annoncés par Houcine Arfa ? On ne sait au juste. Mais comme elle s'agrippe à son poste, la voix de sa conscience en même temps que le « barbouze » a peut-être ...pris le large.

Adelson RAZAFY